

---

Néanmoins, le gouvernement est très conscient des limites de ses ressources financières dans ce secteur comme dans d'autres. Les contraintes budgétaires nous obligent à être particulièrement parcimonieux. Il sera nécessaire de travailler avec tous nos partenaires au Canada afin de mieux mettre en valeur à l'étranger notre actif culturel et d'y faire la promotion de nos industries culturelles et de nos services éducatifs. La stratégie du gouvernement dans ce domaine sera mise en oeuvre au fur et à mesure que les ressources nécessaires deviendront disponibles.

Le gouvernement reconnaît l'importance capitale de l'enseignement supérieur international. Nous travaillerons de près avec les provinces, le secteur privé, les universités, les collèges et tous les intervenants afin de promouvoir les institutions d'enseignement supérieur de notre pays auprès des étudiants étrangers, d'encourager la mobilité des étudiants canadiens par des programmes d'échange entre autres et d'ainsi les aider à s'ouvrir sur le monde et à bâtir les réseaux des décideurs de demain.

Notre expertise dans le domaine des communications est parmi les meilleures au monde. Le premier ministre a réitéré, au Sommet de l'OSCE à Budapest (alors CSCE), en décembre 1994, l'offre du Canada d'aider les nouvelles démocraties d'Europe à développer chez eux des médias libres, dans un contexte de démocratie et de respect des droits de la personne. Le Canada travaille déjà en ce sens, sur une base bilatérale, avec quelques pays d'Europe de l'Est.

Sur une base multilatérale, la participation canadienne à la chaîne internationale de télévision TV5 représente une vitrine exceptionnelle pour nos productions télévisuelles francophones en plus d'une présence quotidienne du Canada dans des millions de foyers câblés sur les cinq continents.

Faire rayonner la culture canadienne et faire la promotion des industries canadiennes de la culture et de l'enseignement, pour qu'elles demeurent concurrentielles au pays et à l'étranger, sont des objectifs fondamentaux de la politique canadienne. L'annonce en décembre 1994 de mesures d'appui aux artistes canadiens et à notre industrie du magazine souligne l'engagement du gouvernement à cet égard. Celui-ci est convaincu que nous pouvons et devons gérer nos relations économiques internationales de telle sorte que les industries culturelles canadiennes bénéficient d'un soutien efficace et demeurent compétitives. Nous resterons vigilants en protégeant et promouvant la capacité de nos importantes industries culturelles dans le nouveau contexte mondial.